



# AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 13 janvier 2026

**Filiale de travail temporaire à la TRACTION**

## NOTRE DÉTERMINATION FAIT RECULER LA DIRECTION !

**La direction de SNCF Voyageurs vient d'annoncer le retrait de la présentation de son projet de création d'une filiale d'intérim à la traction, qui était à l'ordre du jour de la CSEC Voyageurs du 14 janvier.**

Depuis septembre 2025, la direction de la SA Voyageurs affiche la volonté de créer une filiale de travail temporaire à la traction pour selon ses termes « répondre aux besoins et aux aléas des filiales dédiées » en production.

Consécutivement à l'audience de la DCI unitaire du 7 janvier, déposée par les fédérations CGT, SUD-Rail et CFDT, la direction de SNCF Voyageurs annonce le retrait de son projet. Ce dernier s'inscrivait pleinement dans la stratégie de l'entreprise liée à l'ouverture à la concurrence, visant à multiplier les filiales dédiées afin de répondre aux seuls impératifs de rentabilité.

Il visait à organiser la précarisation de l'emploi ferroviaire à la traction, en portant atteinte aux conditions de travail, à la transmission des savoir-faire et à la sécurité ferroviaire.

La Fédération CGT des cheminots prend acte de ce recul de la direction. Obtenu par une démarche unitaire, cette décision constitue une première étape.

Pour autant, la CGT exige le retrait définitif de ce projet.

**Le processus unitaire, engagé à l'initiative de la CGT, confirme une nouvelle fois que la mobilisation collective, unitaire et déterminée des cheminots est le seul moyen efficace pour faire plier les choix régressifs de l'entreprise. Cette première victoire syndicale en appelle d'autres.**

**La Fédération CGT des cheminots restera pleinement mobilisée pour défendre l'emploi, les métiers, les conditions de travail et le service public ferroviaire.**

**Toute nouvelle tentative de remise en cause se heurtera à une opposition ferme, unitaire et collective de notre part.**

